

## COMITE D'EVALUATION DES REGISTRES

---

**Personnes chargées du dossier :**

SpF – Emmanuelle Bauchet  
Courriel : [emmanuelle.bauchet@santepubliquefrance.fr](mailto:emmanuelle.bauchet@santepubliquefrance.fr)

Inserm – Jean-Marie Gagliolo  
Courriel : [jean-marie.gagliolo@inserm.fr](mailto:jean-marie.gagliolo@inserm.fr)

INCa – Lionel Lafay  
Courriel : [llafay@institutcancer.fr](mailto:llafay@institutcancer.fr)

Références : DMNTT-001-2020

Madame Ségolène Aymé  
Présidente du Comité d'Evaluation des Registres

A l'attention de :

Madame Anne Ego  
REHOP - Registre des Handicaps de l'Enfant et  
Observatoire Périnatal

Centre Départemental de Santé  
23, avenue Albert 1er de Belgique  
38000 Grenoble

Saint-Maurice, le 16 janvier 2020

**Objet :** Avis concernant l'évaluation de votre registre par le Comité d'Evaluation des Registres (CER)

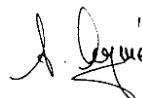
Madame,

Pour faire suite à votre demande d'évaluation, vous trouverez en annexe l'avis rendu par le Comité d'Evaluation des Registres lors de la séance plénière du 2 et 3 décembre 2019.

Nous vous informons que cet avis couvre une période de 5 ans, ceci à compter du 01/01/2020.

Pour rappel, le Comité d'Evaluation des Registres rend un avis qualitatif sur votre registre, sur ses points forts et ses points à améliorer ou à renforcer. Le comité stratégique des registres, composé des tutelles et institutions quant à lui, prend les décisions d'orientation de la politique des registres.

Je vous remercie pour votre confiance et je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes respectueuses salutations,



Docteur Ségolène AYME  
Présidente du Comité d'Evaluation des Registres

## COMITE D'EVALUATION DES REGISTRES

---

**Intitulé du Registre : RHEOP (Registre des Handicaps de l'Enfant et Observatoire Périnatal)**

**Responsable : Anne Ego**

**Dossier examiné les 2 et 3 décembre 2019**

### **Avis du Comité d'Evaluation des Registres**

**Méthodes et moyens, qualité technique : A**

Malgré une baisse des ressources régionales et européennes et des financements sur projets, la collecte et le traitement des données ont continué à se faire avec les mêmes standards de qualité et de rigueur que par le passé, tant pour l'identification des évènements, que la collecte de l'information et l'exploitation statistique des données.

**Appréciation sur l'apport en santé publique : A**

L'intérêt du registre RHEOP est indéniable, en particulier du fait du retentissement possible des expositions environnementales sur le neuro-développement, et de la rareté des sources d'information dans ce domaine.

Le registre est en particulier 1 des 2 registres français existants sur le handicap de l'enfant et apporte de ce fait des informations précieuses, régionalement, nationalement et dans le cadre de réseaux internationaux. Par ailleurs, les travaux du registre ont contribué à l'harmonisation des définitions des évènements étudiés, nationalement et internationalement, et à l'évaluation de la pertinence des données du PMSI pour la surveillance de la mortalité. L'équipe du registre a développé une expertise nationale et internationale reconnue.

**Appréciation sur l'activité de recherche : A**

La valorisation scientifique des données du registre est effective, bien qu'un peu en retrait depuis 4 ans, évolution récente à mettre en lien avec la réduction de personnel depuis 2015, notamment du temps d'épidémiologiste.

## COMITE D'EVALUATION DES REGISTRES

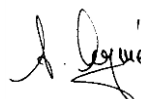
---

Les efforts pour relancer l'activité de recherche du registre sont réels, en particulier sous forme de candidatures à des Appels à Projets. Le comité encourage l'équipe à poursuivre ses efforts en ce sens.

**La prochaine évaluation est fixée à 5 ans**

**Validité de l'avis : 5 ans**

Fait à Paris, le 16 janvier 2020



Docteur Ségolène AYME  
Présidente du Comité d'Evaluation des Registres